



Changement statut conjoint salarie en mission

Par rta, le **30/11/2017** à **11:50**

bonjour

je suis tunisien et titulaire carte salarie en mission de 3 ans.

mon conjoint a reçu alors la carte VFP de 3 ans. il est en cdi en france depuis 2 ans.

actuellement je veux signer un cdi donc je serai un salarié et non salarié en mission.

est-ce que mon mari peut changer de statut vers salarie à l'expiration de sa carte de séjour

sans faire une introduction comme il est toujours avec le même employeur?

merci